

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 janvier 2025

MESURES D'URGENCE CONTRE LA VIE CHÈRE ET À RÉGULER LA CONCENTRATION
DES ACTEURS ÉCONOMIQUES DANS LES TERRITOIRES D'OUTRE-MER - (N° 698)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N° 34

présenté par

Mme Bellay et les membres du groupe Socialistes et apparentés

ARTICLE PREMIER

À la première phrase de l'alinéa 25, substituer au mot :

« acteurs »

les mots :

« organisations et entreprises ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel de précision législative : en l'état, le mot « acteurs » fait également référence au préfet, qui ne réalise pas de marge.